Chapitre 9

Fonctionnements discursifs de l'euphémisme et de la litote – avec un éclairage sur une divergence franco-japonaise*

Tomonori OKUBO Université Kansai

INTRODUCTION

Les deux phénomènes dont il sera question ici, euphémisme et litote, ont une forme syntaxique spécifique. Il s'agit principalement d'une phrase négative du type « Ce n'est pas X », mais ce X nié évoque toujours, à des degrés d'intensité plus ou moins forts, l'affirmation de son antonyme, disons Y. Quand on dit, par exemple, « ce n'est pas mal », le prédicat « ne pas être mal » évoque toujours, intuitivement tout au moins, son pendant : « être bien ». Ainsi, un énoncé avec « pas mal » peut servir aussi bien de litote que d'euphémisme, comme le montre l'exemple (1).

- (1) Comment as-tu trouvé ce film?
 - a. Ce n'est **pas mal** (du tout), c'est même un chef-d'œuvre!

[litote]

b. – Ce n'est **pas mal**, mais ce n'est pas non plus un chef-d'œuvre.

[euphémisme]

^{*.} Je remercie ma collègue Adriana Rico-Yokoyama (Université Kansai) pour sa relecture soigneuse de cet article et ses remarques judicieuses. Les fautes et les mauvaises tournures qui subsisteraient cependant seront totalement à mettre à mon compte. Pendant la période qu'il a fallu pour publier le présent chapitre, il y a eu des développements théoriques dans mes recherches sur le même sujet; on trouvera une autre analyse plus récente dans, par exemple, Okubo (2016).

Comme un seul énoncé peut servir tantôt de litote, tantôt d'euphémisme selon le contexte, une confusion notionnelle de ces deux figures est assez fréquente.

Pour montrer un aperçu de mon point de vue sur les fonctionnements discursifs de ces deux figures, je me propose de suivre les étapes suivantes.

Premièrement, je présenterai une brève distinction entre ces deux figures, en tenant compte des aspects sémantiques des prédicats concernés par celles-ci. Deuxièmement, je m'intéresserai à la nature de la négation utilisée dans ces deux cas. Troisièmement enfin, une petite confrontation du français et du japonais me permettra d'expliciter les différentes conditions d'utilisation de ces deux figures de rhétorique dans les deux langues. En guise de conclusion, j'essayerai de relier mes observations au problème de la modalité en général.

1. EUPHEMISME ET LITOTE

1.1. Définitions et distinction

D'après les définitions, précautionneuses, que propose le dictionnaire Le Grand Robert, la litote est une « figure de rhétorique qui consiste à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins », alors que l'euphémisme sert à « atténuer une notion dont l'expression directe est évitée (comme déplaisante, brutale, vulgaire) »¹. Si je développe ces définitions selon mon point de vue, la litote se sert d'une expression atténuée, non pour faire passer ce sens atténué tel quel, mais pour que l'interlocuteur perçoive dans le contexte qu'il y a une déviance entre ce qui est dit et ce qui devrait être dit par le locuteur. L'euphémisme, par contre, a recours à une expression atténuée pour communiquer précisément ce sens atténué à l'interlocuteur. L'expression doit se comprendre telle quelle. En reprenant l'exemple (1), pour l'expression litotique « pas mal » de (1a), l'énoncé qui suit (« chef-d'œuvre! ») signale que cette expression est loin d'être suffisante et qu'il transgresse le principe de quantité à la Grice. Le locuteur devrait en principe trouver le film excellent pour le qualifier de chef-d'œuvre, mais il se sert d'une expression beaucoup moins forte, d'où une déviance entre ce qui est dit et ce qui devrait être dit. Par contre, en utilisant l'expression « pas mal » comme euphémisme, le locuteur n'essaie pas de dire plus que ce qui est

^{1.} Le Grand Robert de la langue française (version électronique) (2008).

exprimé : le film en question, comme le montre l'énoncé qui suit, *n'est pas mal*, mais sans plus. Si ce locuteur n'a pas choisi des termes comme « médiocre », « banal », etc., c'est pour éviter une expression déplaisante et plus directe. En me basant sur ce principe notionnel pour distinguer les deux figures, je présenterai un état des lieux linguistiques de ces phénomènes.

1.2. La nature des termes niés

Pour que l'euphémisme ou la litote soient perçus comme tels, il faut d'abord que le terme nié dans l'énoncé ait son antonyme². C'est ce que je voulais signaler dans l'introduction en disant que le terme nié « pas X » évoque toujours son pendant affirmatif « Y ». Mais si cette condition est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Comme le montre Lilti (2004), il faut nécessairement que X et Y soient en relation contraire mais pas contradictoire. Si X et Y sont des antonymes contradictoires, la négation de X équivaut à Y et vice versa, ce qui annule la possibilité d'euphémisme ou de litote (Okubo 2008). Ainsi, un énoncé comme « Paul n'est pas marié » peut difficilement servir d'euphémisme ou de litote, car en contexte ordinaire, si Paul n'est pas marié, il est nécessairement célibataire, il n'y a pas de statut social entre les deux états³.

La deuxième contrainte linguistique concernant ces figures est plus complexe. Tant l'euphémisme que la litote se réalisent aisément avec des termes que je qualifierai de *désirabilité*. Il n'est pas facile de définir linguistiquement cette notion, aussi me contenterai-je de donner un critère argumentatif très simple : on a un terme de *désirabilité* si l'on peut poursuivre la phrase contenant ce terme, sans tenir compte du contexte, par une phrase du type : « donc c'est bien / donc ce n'est pas bien »⁴.

Il existe toute une série de termes de désirabilité lexicalement définis, tels que « bien / mal », « bon / mauvais », « intelligent / idiot »,

^{2.} C'est ainsi que la négation du fameux adjectif « pas *profond* » n'est pas compatible avec ces deux figures.

^{3.} On peut évidemment trouver un contexte dans lequel ces deux termes peuvent servir à former ces deux figures, mais dans ce cas, ils ne seront justement plus en relation contradictoire : « Il n'est pas célibataire, mais, vu ses agissements, il n'est pas tout à fait marié non plus. ».

^{4.} Pour rapprocher davantage ma problématique de celle de la modalité, il faudrait faire remarquer que les termes de désirabilité peuvent correspondre à ceux qui expriment lexicalement les modalités appréciative et axiologique. Voir Gosselin (2005) pour le détail des types de modalités ainsi que les paramètres pour les distinguer.

« beau / laid », etc.: dans la signification linguistique même de « bon », « bien », « intelligent », et « beau », on voit qu'il s'agit, pour chacun de ces termes, d'une qualité (désirable), tandis que dans les significations de « mauvais », « mal », « bête », et « laid », il s'agit forcément d'un défaut (indésirable). De même, pour la catégorie verbale, on peut citer des paires : « aimer / haïr », « réussir / rater », « gagner / perdre », etc. Mais d'autres termes lexicalement non évaluables (neutres) sur l'échelle de désirabilité peuvent être considérés comme tels selon les contextes⁵.

Si la notion de contraire est empruntée à la logique, du point de vue linguistique, les comportements sémantiques se nuancent selon que les prédicats sont désirables ou indésirables, c'est-à-dire que l'on trouve des cas où le contraire logique n'est pas maintenu dans la pratique langagière. Ainsi, un terme désirable nié devient tout de suite indésirable, alors que la négation d'un prédicat indésirable peut rester neutre, en conservant le caractère contraire avec son antonyme.

- (2) a. Cette fleur n'est pas belle, je ne l'aime pas.
 - b. ??Cette fleur n'est pas belle, mais je l'aime⁶.
 - c. Cette fleur n'est pas laide, je l'aime.
 - d. Cette fleur n'est pas laide, mais je ne l'aime pas.
- (3) a. Ce plat n'est pas bon, je ne te le recommande pas.
 - b. ??Ce plat n'est pas bon, mais je te le recommande.
 - c. Ce plat n'est pas mauvais, je te le recommande.
 - d. Ce plat n'est pas mauvais, mais je ne te le recommande pas.

^{5.} Ainsi, on peut dire « C'est beau, donc c'est bien. » ou « C'est laid, donc ce n'est pas bien. », alors que l'on ne peut pas dire, par exemple, « C'est épais, donc c'est bien. », ni « C'est mince, donc ce n'est pas bien. », sans support contextuel. Cependant, ces termes « épais/mince » peuvent être considérés comme termes de désirabilité, par exemple, dans « J'ai besoin de tranquillité ; ici, les murs sont épais, donc c'est bien. ».

^{6.} Cet énoncé est acceptable, bien sûr, dans au moins deux contextes : 1. le locuteur a d'autres raisons que la beauté pour aimer une fleur (par exemple, « parce qu'elle vient du jardin de mon père »), et 2. le locuteur accorde la préférence aux fleurs laides, contexte plus rare qui nécessite un énoncé qui suit tel que « parce que j'aime les fleurs laides ». Les deux points d'interrogation que j'ai mis présupposent donc un contexte *ordinaire* selon lequel on aime la beauté et on n'aime pas la laideur. Voir l'exemple (3) qui fait comprendre plus aisément la bizarrerie de (3b) : qu'on suppose un contexte selon lequel on aime la bonne nourriture et n'aime pas la mauvaise nourriture. Un contexte qui inverse cette préférence alimentaire me paraît bien plus difficile à imaginer.

On peut ajouter un troisième constat à cette observation. En français, comme la négation du prédicat désirable équivaut à peu près à son antonyme, elle ne convient pas à la litote. Autrement dit, il n'y pas vraiment de différence entre « pas beau » et « laid » ou « pas bon » et « mauvais », etc., et pour la même raison, elle convient mieux à l'euphémisme, puisque « pas beau » et « pas bon » sont de bonnes paraphrases pour éviter de dire « laid » et « mauvais ».

1.3. Litote et euphémisme : question de degré d'écart ?

À la suite de ces constats sur la nature des prédicats compatibles avec l'euphémisme et la litote, une dernière remarque s'impose. Pour qu'il y ait litote, nous venons de voir qu'il faut que « X » de « pas X » ait son antonyme contraire « Y », mais pour que cette litote soit efficace, il vaut mieux que le contexte indique qu'il s'agit non seulement de « Y », mais de « très Y » ou même « extrêmement Y ». Il ne faut pas que le degré d'« Y » indiqué en contexte soit « moyen » ou « mitigé », car dans ce cas-là, l'énoncé risquerait de prendre une valeur euphémique.

- (4) Il est sorti premier de sa promotion à l'ENS: ce type n'est pas bête.
- (5) Il se débrouille assez bien à l'école : ce garçon n'est pas bête.

L'exemple (4) est un cas de litote, car, pour que la personne en question soit sortie diplômée d'une telle école, et qui plus est, première de sa promotion, une simple intelligence ne suffit pas, il faut qu'il ait une intelligence considérable, de l'excellence. L'effet de la litote est plus clair dans ce genre de contexte. Dans (5), par contre, on voit qu'il s'agit d'un euphémisme : un débrouillard à l'école peut être assez ou relativement intelligent, mais cela ne va pas au-delà. Si l'expression « pas bête » peut être considérée comme modeste, elle ne marque pas un écart important avec ce qui devrait être dit.

Il en est de même pour mon premier exemple (1) avec « pas mal » : il faut que le film en question soit considéré comme un chef-d'œuvre pour que le prédicat « pas mal » soit efficacement litotique, et si le film n'est pas d'une telle qualité, l'énoncé avec « pas mal » comme prédicat est interprété tout au plus comme euphémique.

Si cette observation est valable, on pourrait dire que ce qui distingue ces deux figures n'est qu'une question de degré d'écart entre ce qui est dit et ce qui devrait être dit. En effet, la négation d'un terme désirable, décrite précédemment comme ne se prêtant pas facilement à la litote,

peut être litotique avec un adverbial de degré extrême⁷. Examinons cette observation dans l'exemple (6) suivant.

- (6) Votre proposition ne me paraît **pas** *extrêmement* **intelligente** : on ne ferait que perdre notre temps, et ça n'apporterait rien.
- (7) Votre proposition ne me paraît **pas intelligente** : on ne ferait que perdre notre temps, et ça n'apporterait rien.

Comme je l'ai fait remarquer, un terme désirable comme « intelligent » devient très proche de son antonyme quand il est nié. C'est ainsi que l'exemple (7) ne peut jamais prendre une valeur litotique, mais uniquement euphémique. Mais si ce même terme est modifié par un adverbial de degré extrême (« extrêmement » dans (6)), un écart suffisant peut se produire entre ce qui est dit et ce qui devrait être dit, d'où un effet litotique observable dans (6). Les exemples (8) et (9), plus bas, illustrent encore mon observation : l'enchaînement des deux énoncés dans (8) paraît bizarre, parce que l'interprétation de l'expression « pas intelligent » s'approche de celle d'« idiot », tandis que le second énoncé contredit cette interprétation. Dans l'exemple (9), en revanche, grâce à l'adverbe « extrêmement », « pas extrêmement intelligent » s'éloigne davantage d'« idiot », ce qui donne un écart sémantique suffisant pour que se réalise une litote avec la négation d'un terme désirable, comme nous venons de le voir dans (6).

- (8) ??Ce n'est pas intelligent, mais ce n'est pas idiot non plus.
- (9) Ce n'est pas *extrêmement* intelligent, mais ce n'est pas idiot non plus.

2. LITOTE/EUPHEMISME DU POINT DE VUE DE LA NÉGATION

2.1. Négation polémique

La négation apporte deux voix/énonciateurs dans un énoncé, et le locuteur, en tant que responsable de l'énonciation, présente d'une part la voix qui affirme et d'autre part, celle qui nie. Et s'identifiant lui-même à cette dernière, il rejette la première. C'est le point de vue, bien sommairement résumé, de la polyphonie linguistique de Ducrot

^{7.} De même, alors que « ne pas aimer » ne fonctionne que comme euphémisme pour « détester », les expressions « ne pas adorer » ou « ne pas raffoler de », en parlant des choses que l'on déteste en réalité, peuvent constituer des énoncés litotiques, grâce à l'intensité sémantique de « adorer » ou de « raffoler ».

(1984) concernant la négation. Un des cas de figure les plus simples de ce dédoublement des voix peut s'observer dans ce qu'il appelle *négation polémique*, qui constitue une objection à un énoncé affirmatif, réel ou potentiel. L'exemple suivant peut assez bien illustrer l'aspect polémique de la négation.

(10) Cesse de faire l'enfant, je ne suis pas ta mère!

Arrêtons-nous simplement sur le segment négatif « je ne suis pas ta mère », prononcé, dirons-nous, par une locutrice lasse du comportement enfantin ou câlin de son compagnon. En général, il est dit que les phrases négatives sont « sans information », et le segment négatif de notre exemple répond à cette description, puisqu'il est évident pour l'interlocuteur que la locutrice n'est pas sa mère. Cependant, dans ce contexte, le comportement enfantin de l'interlocuteur donne l'impression à sa compagne-locutrice qu'il la considère comme sa mère. Et c'est cette vision du monde que réfute la locutrice, avec « je ne suis pas ta mère ». Autrement dit, cet énoncé est fait pour rejeter l'énoncé préalable, imaginé par son interlocuteur, « tu es ma mère ». Pour Ducrot, la plupart des phrases négatives contiennent ce genre d'aspect polémique, et si le locuteur ou la locutrice utilise une phrase négative, c'est pour marquer la présence des deux voix, l'une présentant la contrepartie affirmative qui résonne dans l'énoncé imaginaire (ou réel) de l'interlocuteur/-trice (« tu es ma mère »), et l'autre qui la nie (« je ne suis pas ta mère »). Le locuteur est responsable de l'énoncé entier contenant ces deux voix, mais il s'identifie à l'énonciateur négatif, et il rejette la voix positive de l'énonciateur affirmatif⁸.

2.2. Litote : prédication disparate avec négation polémique forgée

La théorie de la polyphonie tient aussi compte du fait que l'on n'est pas toujours antagonique quand on se sert de la négation, et elle propose une autre catégorie de la négation, la négation *descriptive*. À première vue, il semblerait que les négations de nos deux figures de rhétorique fassent partie de cette dernière catégorie. En effet, s'ils sont

^{8.} Une remarque concernant ce paragraphe. La théorie argumentative de la polyphonie a vu récemment une réforme théorique importante (voir, entre autres, Carel (2011)). Je prépare moi-même une autre description des phénomènes que je traite ici dans ce nouveau cadre théorique (Okubo 2016), mais dans cette étude, j'ai choisi de rester dans le cadre classique de la théorie, considérant que ce dernier suffisait pour le sujet traité.

syntaxiquement négatifs, la litote et l'euphémisme ne sont pas toujours polémiques. Il en est ainsi pour notre exemple (1) : celui qui demande l'avis sur le film n'a pas nécessairement présenté préalablement son point de vue sur la question, mais la litote ou l'euphémisme avec la négation n'en est pas moins possible. La négation dans ces deux figures ne serait donc pas de nature polémique mais une manière de décrire quelque chose à l'aide d'une tournure contenant une négation syntaxique.

Face à ce constat, une question se pose d'emblée : pourquoi a-t-on quand même recours à la négation pour exprimer un simple avis sur un film ? Pour répondre à cette interrogation, il me faut tout de suite affirmer que je n'admets pas la catégorie de négation descriptive⁹, et que je considère les négations de cette sorte comme des négations polémiques *forgées*. Quant à l'aspect polémique, fondamental dans la négation, il donne des effets différents selon les cas (litote, euphémisme mort/vif). Commençons d'abord par un examen de la négation dans la litote.

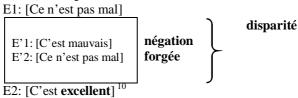
Nous avons vu que dans la litote, locuteur et interlocuteur sont conscients de la pertinence insuffisante de l'énoncé ou de son incongruité dans le contexte par la « modestie » d'un « pas X » quand il s'agit d'un « (très) Y ». Or, si le locuteur agit de la sorte, c'est précisément pour mettre en lumière cette incongruité. Contrairement à ce qui est communément affirmé sur cette figure, l'énoncé litotique n'intensifie pas : il expose explicitement l'insuffisance sémantique de l'énoncé dans le contexte. Alors qu'il s'agit d'un film excellent, le locuteur « bouscule » son discours en évaluant le film selon l'échelle « mal / pas mal », c'est-à-dire, en faisant intervenir les deux voix. En utilisant « pas mal », le locuteur fait donc comme s'il s'opposait à l'autre avis « mal/mauvais », et c'est précisément cela qui donne l'effet litotique. Cette tournure polémique est une pure construction, totalement forgée, nécessitant la mise en place d'un décor discursif pour pouvoir se réaliser. C'est ce que j'appelle la négation polémique forgée de la litote. C'est grâce à elle qu'apparaît une déviance suffisante entre ce qui est dit et ce qui devrait être dit, permettant d'engendrer l'effet de litote. Si la litote n'était qu'une sorte de négation descriptive, « pas mal » équivaudrait sémantiquement à « excellent », ce qui

^{9.} L'énoncé négatif « Il n'y pas un nuage dans le ciel » est souvent cité comme exemple typique de négation descriptive. La question que je me pose est la suivante : si cet énoncé négatif est déchargé de sa fonction polémique de négation mais qu'il décrit simplement le beau temps, pourquoi se sert-on quand même de cette forme syntaxique particulière ?

contredirait la compréhension intuitive de cette figure. On peut schématiser cette description selon (11). « E » représente un énonciateur ; il s'agit d'une sorte d'enchâssement des énonciateurs. E'1 et E'2 sont les deux énonciateurs forgés par l'énoncé négatif, mais il y a une autre opposition des énonciateurs : E1 énonciateur de ce qui est dit et qui comporte la première opposition E'1/E'2 enchâssée, et E2 énonciateur de ce qui devrait être dit. On observe une disparité sémantique entre E1 et E2.

(11) Litotes

Ce (film) n'est pas mal, c'est même un chef-d'œuvre!



De façon générale, je considère la litote comme l'ironie *atténuée*. Le rapprochement de ces deux figures (litote et ironie) n'est pas nouveau, mais ce que je voulais montrer c'était que l'ironie évoque deux voix *contraires* l'une de l'autre, alors que la litote présente deux voix *disparates*. Les expressions « pas mal » et « excellent » ne se contredisent pas, mais elles sont *disparates* l'une par rapport à l'autre.

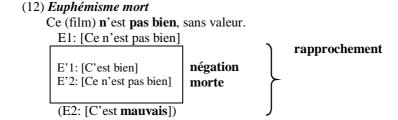
2.3. Euphémisme : mort ou vif

2.3.1. Terme désirable nié et euphémisme mort

Nous avons vu plus haut que le sens du terme désirable nié, comme « pas bien » par exemple, s'approche sémantiquement de son antonyme. Nous savons aussi que ce type de négation est souvent utilisé, non pas de façon polémique, mais *descriptive*, et c'est ce constat qui

^{10.} En ce qui concerne la schématisation de E2, on pourra m'objecter qu'il ne convient pas d'inscrire un contenu qui est construit ou inféré par l'interlocuteur dans la structure polyphonique. Une réponse possible à cette objection serait que E2 est plus ou moins dit dans l'énoncé : dans (11) en particulier, c'est « c'est même un chef-d'œuvre » qui permet de stipuler E2. En effet, pour qu'une litote soit réalisée avec succès, le locuteur devra s'efforcer de faire entendre la présence de E2, soit linguistiquement, soit par d'autres moyens para-linguistiques. Mais il est vrai que la théorie ne permet pas de tenir compte de ces derniers. Il me faudra donc examiner cette question en détail, éventuellement dans le nouveau cadre de la théorie (cf. Carel 2011).

motive Ducrot (1984) pour proposer la notion de *négation descriptive*, opposée à celle de *négation polémique*¹¹. Pour ma part, j'insiste sur le fait que ce type de négation garde malgré tout la forme négative, et je préfèrerais donc une autre dénomination décrivant mieux le caractère sémantique de cette forme : *la négation polémique morte*¹². L'aspect polémique de la négation est mort, et le prédicat « pas bien » s'approche de « mauvais » ou de « mal », ce qui fait que l'opposition (forgée) des deux voix qui s'entendaient dans la litote *est dissoute*. Du coup, l'effet euphémique même meurt aussi, par une sorte de rapprochement sémantique des deux voix E1 (« ce n'est pas bien ») et E2 (« c'est mauvais »). Voici la schématisation polyphonique de ce qui vient d'être décrit.



2.3.2. Terme indésirable nié et euphémisme vif

Quant au prédicat indésirable nié, puisqu'il n'y pas de rapprochement sémantique similaire à celui observé dans le cas du prédicat désirable nié, l'aspect polémique peut subsister¹³.

- (13) Ce (film) n'est **pas mal**, mais ce n'est pas non plus un chef-d'œuvre.
- (14) *Ce (film) est médiocre, mais ce n'est pas non plus un chef-d'œuvre.

Comme le démontrent les exemples (13) et (14), si le locuteur choisit « pas mal » dans le sens de « médiocre » (pour éviter d'utiliser ce terme), les deux prédicats « pas mal » et « médiocre » n'en sont pas pour autant similaires au niveau argumentatif. Dans la mesure où, d'une part, le sens du terme indésirable nié ne convergeant pas vers son

^{11.} Selon Ducrot (*ibid*.), il s'agit d'une *dérivation délocutive* qui fait en sorte que la négation perde son caractère polémique.

^{12.} Autrement dit, ce que Ducrot appelle négation descriptive est limité à ce cas de négation polémique morte. L'aspect polémique est forgé par la négation, mais annulé par le caractère sémantique particulier du prédicat contenant un terme désirable.

^{13.} C'est-à-dire que la dérivation délocutive n'est pas achevée.

antonyme (le prédicat « pas mal » garde, pour ainsi dire, une *marge*), l'aspect polyphonique de la négation subsiste (schématisé comme opposition de E'1 et de E'2 dans (15)). Et d'autre part, du fait de l'aspect *forgé* de cette polémique, puisque, à preuve du contraire, personne n'a émis de jugement préalable sur le film. Ainsi, une expression comme « pas mal » *réussit* à être ambiguë (E1 peut ou non être proche de E2), ce qui garantit l'effet justement euphémique de l'énoncé.

(15) Euphémisme vif Ce (film) n'est pas mal, mais ce n'est pas un chef-d'œuvre. E1: [Ce n'est pas mal] E'1: [C'est mauvais] E'2: [Ce n'est pas mal] négation forgée

3. OBSERVATION CONTRASTIVE FRANÇAIS / JAPONAIS

E2: [C'est assez bien/moyen/médiocre/etc.]

3.1. Euphémisme : vie éphémère

De façon générale, l'euphémisme peut *mourir*, c'est-à-dire perdre facilement son effet rhétorique. Pour mieux saisir ce fait, en laissant de côté momentanément nos cas de figure avec la prédication négative en français, examinons un autre cas d'euphémisme dans la dénomination en japonais. Dans cette langue (et sûrement dans d'autres langues également), il y a toute une évolution historique dans l'appellation des « toilettes ».

(16) benjo [lieu de commodité] > otearai [lave-mains] > toire [anglais déformé] > kesho-shitsu [salle de maquillage] > powder-room [anglais déformé] > ...

Pourquoi tant de variations ? La raison en est simple. L'euphémisme est destiné à se renouveler sans cesse. Sa raison d'être est de dire quelque chose d'une manière détournée, mais si ce détournement n'est plus visible, l'effet euphémique meurt, et on est obligé de façonner de nouvelles expressions *plus* euphémiques que les précédentes.

Pour en revenir à notre euphémisme prédicatif, son principe évolutif est le même, et c'est ce qui explique la quasi-disparition de ceux contenant des termes désirables niés. Il en est de même pour les adverbiaux de degré comme « pas trop » ou « pas tellement ». Trop

souvent utilisés, ils ont perdu leur valeur d'euphémisme, comme dans les deux énoncés suivants qui, à l'origine, cherchaient à traduire l'amour « défaillant » ou modéré du locuteur.

- (17) J'aime pas trop.
- (18) J'aime pas tellement.

3.2. Litote impossible en japonais

Pour l'euphémisme en général, il faut signaler que le japonais est une langue foncièrement euphémique. Par exemple, pour les modalités exprimables en français simplement avec des verbes « devoir » ou « pouvoir » (au sens de *permission*), en japonais, il n'y a pas de mot simple, mais des expressions très périphrastiques :

- (19) « devoir » : shinakutewa naranai (ça ne va pas si on ne le fait pas)
- (20) « pouvoir » : shitemo yoi (ça irait même si on le faisait)

Par ailleurs, concernant l'euphémisme avec la prédication négative, l'effet euphémique quasi-automatique en français n'apparaît pas toujours en japonais.

- (21) Ce plat n'est pas bon.
- (22) Je ne me sens pas bien.
- (23) Kono ryori, oishiku nai.
- (24) Kibun ga yoku nai.

Les énoncés (23) et (24) sont des traductions plus ou moins littérales de (21) et de (22) respectivement, et on obtient à peu près les mêmes effets euphémiques. Par contre :

- (24) Brr... Il ne fait pas chaud.
- (25) ??Uhh... Attakaku nai.

Alors que (24) est un énoncé banal qu'on entend quand il fait glacial, (25) est très bizarre.

Sans vérification exhaustive, il semble que, si la langue japonaise est foncièrement euphémique, c'est seulement quand on voit nettement qu'il s'agit de politesse. Les énoncés (23) et (24) sont utilisés comme euphémisme parce qu'ils permettent d'éviter de heurter ou de choquer leur interlocuteur, alors qu'on serait moins conscient de la politesse

pour parler du désagrément climatique.

Cette hypothèse pourrait être renforcée quand on remarque qu'en japonais, la litote par négation est quasiment impossible.

- (26) C'est pas mal du tout!
- (27) ??Zenzen waruku nai!

Si un locuteur japonophone prononçait l'énoncé (27), la traduction à peu près littérale de (26), cette façon de parler serait considérée, sinon comme insensée, au moins comme excentrique. On se demanderait sérieusement pourquoi le locuteur de (27) n'utilise pas « totemo yoi » (= « très bien »). De même pour « baka ja nai (pas idiot) », « kitanaku nai (pas laid) », etc. : si toutes ces expressions peuvent servir d'euphémisme, l'interprétation litotique ne viendrait jamais à l'esprit des japonophones pour qui ces tournures détournées possibles en français sont difficilement envisageables en japonais 14.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le recueil étant consacré à la modalisation, je souhaiterais finir cette étude par une présentation succincte de ma problématique autour de la notion de modalité. Rejoignant Jaubert (2008), je considère que l'euphémisme est une modalisation de l'énoncé, tandis que la litote est une modalisation de l'énonciation.

Comme nous l'avons vu avec l'exemple des nombreuses appellations des toilettes en japonais, l'euphémisme rend ambigu le sens lexical dans le cas de la dénomination. D'autre part, il opacifie l'évaluation par la prédication dans le cas de la négation prédicative. La négation du terme indésirable fonctionne de façon plus efficace en ce sens, parce qu'elle laisse une grande marge sémantique dans ce qui peut être dit. Le sens de l'énoncé en général peut être nuancé par certains adverbiaux modaux (« probablement », « peut-être », etc.), mais la modalisation de cette sorte porte sur la véridicité de la *proposition*. Par contre, l'euphémisme que j'ai examiné fonctionne comme élément modal de l'énoncé en ce sens que le sémantisme de la négation du terme de désirabilité affecte le sens de l'énoncé.

Quant à la litote, j'ai suggéré que c'est une sorte d'*ironie atténuée*. Pour l'ironie comme pour la litote, ce qui importe le plus n'est pas tant

^{14.} En terme de théorie de polyphonie, les japonophones ne peuvent pas exprimer la présence de E2. Ils auraient beau continuer « c'est même un chef-d'œuvre », le discours resterait bizarre.

le contenu de l'énoncé, mais le fait que cet énoncé est fait dans un contexte donné. L'énoncé litotique est *disparate* comme l'énoncé ironique est *contradictoire*. On sait donc par avance que le sens de l'énoncé est déplacé ou dévié. Et c'est ce fait même qui donne l'effet litotique, c'est-à-dire que l'on devine ce qui devrait être dit par contraste avec ce qui est dit. Il s'agit donc pour moi d'une modalisation au niveau de l'énonciation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAREL, Marion, 2008: « Polyphonie et argumentation ». In *L'énonciation* dans tous ses états – Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans, p. 29-46, Berne, Peter Lang.

CAREL, Marion, & DUCROT, Oswald: 2009, « Mise au point sur la polyphonie », *Langue française*, 164, p. 33-43.

CAREL, Marion, 2011: L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques, Paris, Éditions Honoré Champion.

DUCROT, Oswald, 1984: Le dire et le dit. Paris, Minuit.

GOSSELIN, Laurent, 2005 : Temporalité et modalité, Bruxelles, De Boeck.

JAUBERT, Anna, 2008 : « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française* 160, p. 105-116.

LILTI, Anne-Marie, 2004 : « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation. *Langue française*, 142, p. 100-111.

OKUBO, Tomonori, 2008: « La prédication comme orientation discursive: le cas de la négation descriptive au prédicat adjectival », *Essays and Studies by members of the faculty of letters*, 58-3, Osaka, Kansai University, p. 1-28.

OKUBO, Tomonori, 2016: « Litotes et euphémismes du point de vue de la théorie argumentative de la polyphonie », *Verbum*, XXXVIII, n° 1-2 (« Le sujet dans la langue. Théorie des blocs sémantiques et théorie argumentative de la polyphonie » (éd. A.M. Lescano), p. 111-129.